

## COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

Le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de PELTRE sous la présidence de Monsieur Walter KURTZMANN, Maire. (Date de convocation : 13 décembre 2024).

Étaient présents : Monsieur Walter KURTZMANN, Monsieur Jean-Claude BASTIEN, Madame Martine GILLARD, Madame Dominique KNECHT, Monsieur Christophe LAURENT, Madame Monique LEYDER, Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Nadine GARCIA, Madame Audrey HUMBERT CURIN, Madame Cathy MOMPERT, Monsieur Jean-Marc RACHULA, Madame Sophie SGRO, Monsieur Vincent TILLEMENT, Monsieur Thierry WILHELM;

Étaient absents représentés : Monsieur Anthony CARBONNIER représenté par Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Caroline MARIGNY représentée par Madame Cathy MOMPERT

Étaient absents excusés : Monsieur Mickaël STAAT

Secrétaire de séance : Dominique KNECHT, a été désigné conformément à l'article L.2541-6 du CGCT et à l'article 14 de son règlement intérieur

### DE\_2024\_12\_18\_4 - Tarifs 2025 - Location et de nettoyage de la salle des fêtes pour les particuliers, pour les associations locales et la location de la sono de la salle des fête

#### TARIFS DE LOCATION ET DE NETTOYAGE DE LA SALLE DES FÊTES ET DU COUAROIL POUR L'ANNÉE 2025

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2331-2 alinéa 12,  
**Vu** l'augmentation des charges inhérentes aux bâtiments, tant sur l'énergie que sur le personnel attitré à leur gestion et entretien,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**1/ DÉCIDE d'augmenter de 2% les tarifs** de location et de nettoyage de la **salle des fêtes** en 2025, arrondi à l'unité supérieur, pour les particuliers, pour les associations locales et la location de la sono de la salle des fêtes, comme suit :

#### 1. SALLE DES FÊTES

<i>Qui</i>	<i>Période location</i>	<i>Tarifs</i>	<i>Observations</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Particuliers résident sur Peltre</li><li>• Associations extérieures</li><li>• Entreprise</li></ul>	Week-end	521 €	<i>La remise des clés se fera sur place le vendredi à partir de 16h00 lors de l'état des lieux d'entrée et devront être remises le lundi matin suite à l'état des lieux de sortie</i>

## COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

• Autres collectivités	1 jour en semaine	236 €	<i>La remise des clés se fera sur place le matin lors de l'état des lieux d'entrée et devront être remises le lendemain matin suite à l'état des lieux de sortie</i>
	jour supplémentaire	130 €	
	En semaine, inférieur à 5h consécutives	72 €	
	Ménage supplémentaire	31 € / heure	<i>La salle doit être rendue propre. Si ce n'est pas le cas, le ménage nécessaire à son rendu en état sera facturé</i>
	Caution SDF	1.000€	
	Sonorisation	92 €	
		1 000 € caution	

Qui	Période location	Tarifs	Observations
• Associations Peltroises	1 <sup>ère</sup> location quelque soit la durée	GRATUITE	<i>Du vendredi soir au lundi matin ou une journée en semaine</i>
	2 locations suivantes	63 € la location	<i>Du vendredi soir au lundi matin ou une journée en semaine</i>
	Locations suivantes	119 €	<i>Du vendredi soir au lundi matin ou une journée en semaine</i>
	En semaine, inférieur à 5h consécutives	51 €	
	Caution SDF	1.000€	

Services internes à la commune, quelque soit la durée, la gratuité est opérée.

Il est également précisé que l'ordre de réception des demandes établit l'ordre de priorité d'attribution.

## COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

### 2. COUAROIL

Qui	Période location	Tarifs	Observations
Particuliers résidant sur Peltre	Du vendredi soir au lundi matin	113 €	<i>La remise des clés se fera sur place le vendredi à partir de 16h00 lors de l'état des lieux d'entrée et devront être remises le lundi matin suite à l'état des lieux de sortie</i>
	1 jour en semaine	63 €	<i>La remise des clés se fera sur place le matin lors de l'état des lieux d'entrée et devront être remises le lendemain matin suite à l'état des lieux de sortie</i>
	Ménage supplémentaire	31€ / heure	<i>La salle doit être rendue propre. Si ce n'est pas le cas, le ménage nécessaire à son rendu en état sera facturé</i>
	Cautiion	1.000€	
Associations Peltroises	Location gratuite		

### 2/ PRÉCISE que :

1. Ces tarifs entreront en vigueur dès le **1<sup>er</sup> janvier 2025** ;
2. Le règlement sera remis à jour par la commission des fêtes.

Le Maire  
  
Walter KURTZMANN

